Enseigner la lecture et la compréhension de l'écrit au CE

LE BULLETIN OFFICIEL DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Programme Cycle 2 (ajustements 26 juillet 2018)

Volet 1 : Les spécificités du cycle des apprentissages fondamentaux

Au cycle 2, l'acquisition des savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter, respecter autrui) est la priorité.
L'enseignement doit être particulièrement structuré et explicite. Il s'agit de donner du sens aux apprentissages mais il faut aussi les envisager dans leur progressivité. Les enfants qui arrivent au cycle 2 sont très différents entre eux. La classe s'organise donc autour de reprises constantes des connaissances en cours d'acquisition et d'une différenciation des apprentissages. Il s'agit aussi de prendre en compte les besoins éducatifs particuliers de certains élèves (élèves allophones nouvellement arrivés, en situation de handicap, éprouvant des difficultés importantes à entrer dans l'écrit, entrant nouvellement à l'école, etc.) qui nécessitent des aménagements pédagogiques appropriés.
Au cycle 2, le sens et l'automatisation se construisent simultanément. La compréhension est indispensable à l'élaboration de savoirs solides que les élèves pourront réinvestir et l'automatisation de certains savoir-faire est le moyen de libérer des ressources cognitives pour qu'ils puissent accéder à des opérations plus élaborées et à la compréhension.
Au cycle 2, on articule le concret et l'abstrait.
Au cycle 2, on apprend à justifier de façon rationnelle. Les élèves, dans le contexte d'une activité, savent laréaliser mais aussi expliquer pourquoi et comment ils l'ont réalisée. Ils apprennent à justifier leurs réponses et leurs démarches.

Volet 3 : les enseignements Français

Durant ce cycle, un apprentissage explicite du français est organisé à raison de plusieurs séances chaque jour.
Les activités de lecture et d'écriture sont quotidiennes et les relations entre elles permanentes. Afin de conduire chaque élève à une identification des mots sûre et rapide, des activités systématiques permettent d'acquérir et de perfectionner la maitrise du code alphabétique et la mémorisation des mots. Les démarches et stratégies permettant la compréhension des textes sont enseignées explicitement.

Langage oral

Attendus de fin de cycle
− conserver une attention soutenue lors de situations d'écoute ou d'échanges et manifester, si besoin et à bon escient, son incompréhension ;
− dans les différentes situations de communication, produire des énoncés clairs en tenant compte de l'objet du propos et des interlocuteurs ;
− pratiquer les formes de discours attendues – notamment raconter, décrire, expliquer – dans des situations où les attentes sont explicites ; en particulier raconter seul un récit étudié en classe ;
− participer avec pertinence à un échange (questionner, répondre à une interpellation, exprimer un accord ou un désaccord, apporter un complément, etc.).

Lecture et compréhension de l’écrit

L’automatisation du code alphabétique doit être complète à la fin du CP.

La compréhension est la finalité de toutes les lectures. Dans la diversité des situations de lecture, les élèves sont conduits à identifier les buts qu'ils poursuivent et les processus à mettre en oeuvre. Ces processus sont travaillés à de multiples occasions, mais toujours de manière explicite grâce à l'accompagnement du professeur, à partir de l'écoute de textes lus par celui-ci, en situation de découverte guidée, puis autonome, de textes simples ou à travers des exercices réalisés sur des extraits courts.

La lecture collective d’un texte permet l'articulation entre les processus d'identification des mots et l'accès au sens des phrases. Elle s’accompagne d'activités de reformulation qui favorisent l’accès à l’implicite et sont l’occasion d’apports de connaissances lexicales dans des domaines variés (via la diversité des lectures proposées aux élèves).

La lecture à voix haute est une activité centrale pour développer la fluidité et l’aisance de la lecture. Cet exercice sollicite des habiletés multiples. Pratiquée selon diverses modalités, elle concourt à l’articulation entre l’identification des mots écrits et la compréhension, et permet aux élèves d’aborder de manière explicite la syntaxe de l’écrit.

La fréquentation d’oeuvres complètes (lectures offertes ou réalisées par les élèves eux-mêmes, en classe ou librement) permet de donner des repères autour de genres, de séries, d'auteurs, etc. Cinq à dix oeuvres sont étudiées par année scolaire du CP au CE2. Ces textes sont empruntés à la littérature patrimoniale (albums, romans, contes, fables, poèmes, théâtre) et à la littérature de jeunesse. Les textes et ouvrages donnés à lire aux élèves sont adaptés à leur âge, du point de vue de la complexité linguistique, des thèmes traités et des connaissances à mobiliser.

Attendus de fin de cycle

- identifier des mots rapidement : décoder aisément des mots inconnus réguliers, reconnaître des mots fréquents et des mots irréguliers mémorisés ;
- lire et comprendre des textes variés, adaptés à la maturité et à la culture scolaire des élèves ;
- lire à voix haute avec fluidité, après préparation, un texte d'une demi-page (1 400 à 1 500 signes) ;
  participer à une lecture dialoguée après préparation ;
- lire au moins cinq à dix oeuvres en classe par an.

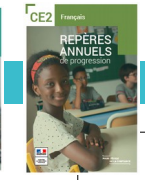

Repères annuels de progression et attendus CE

	repères annuels		
	CP	**CE1**	**CE2**
identifier des mots de manière de plus en plus aisée	- P1 : activités phono orales Apprentissage de 12 à 15 correspondances grapho phonétiques (CGP), lecture de syllabes, mots, phrases déchiffrables - P2 à P5 : suite apprentissage des CGP, lecture de textes déchiffrables	- prise de conscience des règles orthographiques en lien avec les CGP (*c* avec *e* et *i* par exemple), prise en compte des régularités et des fréquences (eau en fin de mot,g en finale de mots…) - lien systématique avec les activités d'encodage de mots et d'écriture de phrases - lectures et relectures orales des textes étudiés, très fréquentes en périodes 1, 2 et 3, pour bien automatiser le décodage, augmenter le nombre de mots reconnus directement. - prise en compte de la morphologie pour identifier des mots de manière plus aisée (exemples : re-commencer, voitur-ette).	- réinvestissement des compétences phono et de la connaissance des CGP en étude de la langue (→ règles orthographiques) - travail de lecture régulier tout au long de l'année, sur des textes de plus en plus longs (jusqu'à deux pages) pour consolider l'automatisation du décodage

	attendus de fins d'année et exemples de réussites	
	CE1	**CE2**
identifier des mots de manière de plus en plus aisée	<u>L'élève sait :</u> - identifier et localiser les phonèmes y compris proches / manipuler les phonèmes (conscience phonologique) - établir les correspondances graphophonologiques ; fusionner tous les graphèmes pour lire des syllabes et des mots complexes (combinatoire). - décoder avec exactitude l'ensemble des mots nouveaux dont le décodage n'a pas encore été automatisé - mémoriser des mots fréquents (notamment en situation scolaire) et irréguliers <u>Exemples de réussites :</u> - il lit des phrases contenant des morphèmes grammaticaux et lexicaux muets, de manière fluide sans vocaliser les lettres muettes - il lit des syllabes et des mots complexes - il identifie rapidement les mots les plus courants issus des listes des mots les plus fréquents de la langue française / lit des mots nouveaux quel que soit leur niveau de difficulté.	<u>L'élève sait :</u> - utiliser la voie graphophonologique pour lire des mots inconnus en conservant une fluidité dans la lecture. - mémoriser les composantes du code. - mémoriser les mots fréquents (notamment en situation scolaire) et irréguliers. - reconnaître directement les mots fréquents et les mots irréguliers. - solliciter majoritairement la voie directe pour identifier les mots dans la lecture d'un texte. <u>Exemples de réussites :</u> - il lit des phrases et des textes de manière fluide (en moyenne 90 mots par minute) sans vocaliser les lettres muettes tout en réalisant les liaisons appropriées. - il lit un texte contenant des mots inconnus tout en conservant une fluidité dans la lecture.

<table>
<tr><td rowspan="6">comprendre un texte et contrôler sa compréhension</td><td colspan="3">repères annuels</td></tr>
<tr><td>CP</td><td>CE1</td><td>CE2</td></tr>
<tr><td>- P1,2,3 : textes entendus pour enseignement de la compréhension (rappels de récits / recherche d’informations et justification / repérage des personnages et de leurs états mentaux/ caractérisation, échanges guidés, représentations diverses : dessin, mise en scène…)
- P 3 à 5 : toujours enseignement explicite de la compréhension pour accès à textes entendus, longs, complexes
- même approche mais sur textes déchiffrables, plus courts et plus simples, lus par les élèves</td><td>- P1 et 2, lectures par le professeur pour accès à des textes complexes.
- tout au long de l’année, textes à comprendre en situation de lecture autonome (augmentation progressive de la complexité) + lectures par le professeur pour lectures en réseaux.
Enseignement explicite de la compréhension, collectivement ou par groupes : justification des réponses → verbalisation, confrontation des stratégies, attitude active et réflexive ; débats d’interprétation sur les textes lus par le professeur.

- poursuite de l’enseignement du vocabulaire en appui sur les lectures faites en classe</td><td>- Tout au long de l’année, les élèves améliorent et automatisent la compréhension. Ils développent les compétences d’expression à l’oral et à l’écrit, diversifient leurs expériences de lecture et augmentent leurs connaissances sur le monde.
La démarche explicite pour découvrir et comprendre un texte se consolide (explicitation des stratégies, justification, attitude active et réflexive) de manière à développer l’autonomie des élèves. Ils mobilisentleurs compétences en lecture autonome.
En période 5, le contrôle de la compréhension atteint un niveau qui permet aux élèves d’identifier des ruptures dans l’élaboration du sens du texte et de développer une attitude réflexive.</td></tr>
<tr><td colspan="3">attendus de fins d’année et exemples de réussites</td></tr>
<tr><td colspan="2">CE1</td><td>CE2</td></tr>
<tr><td colspan="2"><u>L’élève sait :</u>
- mobiliser le décodage des mots avec une aisance suffisante pour mettre en œuvre des stratégies de compréhension de ce qui a été lu.
- mettre en œuvre (de manière guidée, puis autonome) une démarche explicite pour découvrir et comprendre un texte.
- mobiliser ses expériences antérieures de lecture (lien avec les lectures personnelles, les expériences vécues et des connaissances qui en sont issues (sur des univers, des personnages-types…). (Sur des textes lus par l’élève.)
- mobiliser des champs lexicaux portant sur l’univers évoqué par les textes
- justifier son interprétation ou ses réponses, s’appuyer sur le texte et sur les autres connaissances mobilisées.
- formuler ses difficultés, d’esquisser une analyse de leurs motifs, de demander de l’aide
- que la compréhension résulte d’une activité d’élaboration qui demande un</td><td><u>L’élève sait :</u>
- mobiliser la compétence de décodage. Le décodage est automatisé.
- mettre en œuvre (de manière guidée, puis autonome) une démarche explicite pour découvrir et comprendre un texte.
- comprendre des textes lus en autonomie grâce à des processus de compréhension qui s’automatisent.
- mobiliser ses expériences antérieures de lecture (lien avec les lectures personnelles, les expériences vécues et des connaissances qui en sont issues (sur des univers, despersonnages-types…). Il connaît les caractéristiques de personnages-types de plus en plus diversifiés. Il dispose de références construites sur des réseaux de textes.
- mobiliser des champs lexicaux portant sur l’univers évoqué par les textes.
- justifier son interprétation ou ses réponses (en citant le texte ou en surlignant – en explicitant l’utilisation de connaissances ne se trouvant pas dans le texte)</td></tr>
</table>

	engagement. Il verbalise ses procédures dans des échanges avec l'enseignant et les autres élèves. <u>Exemples de réussite :</u> - Il lit des textes adaptés à son âge avec une fluence moyenne de 70 mots par minute. Il décode de manière automatisée. - dans le cadre de la lecture d'un récit, il reformule le texte lu et entendu en restituant les enchaînements logiques et chronologiques et en explicitant les états mentaux des personnages. - Au-delà des échanges guidés pour élaborer collectivement la compréhension du texte, en fin de CE1, il met en œuvre ces habiletés seul en lecture silencieuse : il traite les reprises anaphoriques/ il construit la chronologie du récit/ il identifie les lieux évoqués dans le récit/ il prend en compte les états mentaux des personnages/ il traite les relations logiques. - Il connaît des personnages-types et leurs caractéristiques en plus grand nombre qu'au CP. Il commence à repérer des caractéristiques de certains genres : récit policier, récit historique, texte poétique, etc. - Il consigne ses expériences de lecture dans un carnet de lecteur. - Il sait écrire en relation avec le texte une étape du récit. - Dans le cadre d'un débat interprétatif, il propose une interprétation cohérente à partir de ses connaissances littéraires et culturelles qui se diversifient. - Il ajoute des corpus de mots nouveaux, des corolles lexicales à ceux élaborés au CP. Il connaît le sens d'un nombre de mots de plus en plus important, rencontrés dans les textes. Il maîtrise des stratégies appuyées sur la morphologie des mots pour en trouver le sens. - Il établit les informations explicites dans un texte adapté à son âge. - Il réalise des inférences de plus en plus complexes après y avoir été entraîné. Il explicite son raisonnement pour inférer. Exemple : il relie des informations plus éloignées dans le texte qu'au CP. Il infère grâce à ses connaissances personnelles sur des sujets de plus en plus complexes. - Il justifie ses réponses : il identifie dans un texte les éléments permettant de répondre à un questionnement ouvert de l'enseignant. - Il se met en recherche et adopte une attitude active lors de la réception ou du décodage d'un texte lu seul : il se pose des questions concernant les personnages, les lieux, la chronologie, les états mentaux des personnages. - Il élabore le film mental de l'histoire. Il utilise le langage intérieur.	- sait formuler ses difficultés, esquisser une analyse de leurs motifs, demander de l'aide. Il repère une rupture dans l'élaboration du sens de ce qui est lu, met en œuvre des stratégies de récupération du sens. - maintenir une attitude active et réflexive, une vigilance relative à l'objectif (compréhension, buts de lecture). Il met en œuvre un engagement dont il a compris le sens depuis le CP. <u>Exemples de réussite :</u> - Il lit des textes longs adaptés à son âge avec une fluence moyenne de 90 mots par minute. - Il met en œuvre les stratégies acquises pour comprendre un texte de deux à trois pages environ, lu de manière autonome. - Il mobilise des connaissances qui s'élargissent grâce aux activités dans tous les enseignements pour réaliser des inférences. - Il accède à une compréhension inférentielle en autonomie. Il explique son raisonnement lors de débats interprétatifs. Il reformule, interprète, relie, exprime son point de vue en justifiant ses propositions. - Il répond à un questionnement ouvert du professeur ou de pairs. - Il connaît les caractéristiques des genres les plus courants : récit policier, d'aventures, poésie, théâtre… - Il consigne les expériences de lecture dans un carnet de lecteur. Il sait écrire en relation avec le texte lu. - Il abonde les outils de structuration du lexique rencontré dans les textes. - Il connaît le sens d'un nombre de mots de plus en plus important, rencontrés dans les textes. Il maîtrise des stratégies pour en trouver le sens. - Il maîtrise le traitement syntaxique de phrases complexes composées de différentes propositions. - Dans le cadre d'un débat interprétatif, il propose une interprétation cohérente à partir de connaissances littéraires et culturelles qui se diversifient. Il justifie. - Il repère les pertes de compréhension en lecture autonome et met en place des stratégies adaptées (relecture, recherche dans le dictionnaire, recours à des outils constitués en étude de la langue, recherche documentaire sur l'univers du texte…). - Il met en œuvre une attitude active face à la lecture : il fait des choix de lecture, lit en mettant en œuvre les stratégies apprises, se donne des buts, éprouve du plaisir. Il parle de ses lectures.

<table>
<tr><td rowspan="8">pratiquer différentes formes de lecture</td><td colspan="3">repères annuels</td></tr>
<tr><td>CP</td><td>CE1</td><td>CE2</td></tr>
<tr><td>La lecture du professeur se poursuit dans la continuité de l’école maternelle jusqu’à ce que les compétences de décodage permettent aux élèves d’accéder à des textes déchiffrables.</td><td>Les élèves accèdent à des lectures individuelles grâce à l’autonomie développée par le décodage.
En classe, les élèves pratiquent des temps de lecture longue et des temps d’échanges sur les textes de fiction lus.
La diversification des situations de lecture se poursuit.
Le goût de la lecture et le plaisir de lire sont favorisés.
Les élèves sont conduits à élaborer des outils personnels (cahier de lecteur, journal de lecture) et à participer à des cercles de lecture.</td><td>Le travail autour des différentes formes de lecture se poursuit avec l’objectif de développer l’engagement des élèves dans la lecture, qui fera d’eux des lecteurs conscients de leurs choix et capables d’échanger au sein d’une communauté de lecteurs.
Les élèves complètent leur cahier personnel de lecteur ou journal de lecture commencé en CE1.
Ils participent à des cercles de lecture.</td></tr>
<tr><td colspan="3">attendus de fins d’année et exemples de réussites</td></tr>
<tr><td colspan="2">CE1</td><td>CE2</td></tr>
<tr><td colspan="2"><u>L’élève sait :</u>
- lire en visant différents objectifs : lire pour réaliser quelque chose ; pour découvrir ou valider des informations sur… ; une histoire pour la comprendre et la raconter à son tour ; pour enrichir son vocabulaire ; pour le plaisir de lire.
- verbaliser ses objectifs de lecture avant de s’engager dans la lecture de textes plus diversifiés et plus complexes qu’au CP.

<u>Exemples de réussite :</u>
- Il lit et comprend des textes documentaires adaptés à son âge, comportant des illustrations, quelques schémas simples d’accès (tableaux à double entrée par exemple.)
- Il se donne des objectifs de lecture : il commence à devenir un lecteur qui fait des choix. Il nourrit un carnet de lecteur</td><td><u>L’élève sait :</u>
- lire en visant différents objectifs : lire pour réaliser quelque chose ; pour découvrir ou valider des informations sur… ; une histoire pour la comprendre et la raconter à son tour ; pour enrichir son vocabulaire ; pour le plaisir de lire.

<u>Exemples de réussite :</u>
- Il lit en classe, fréquente des lieux de lecture.
- Il échange sur son ressenti après une lecture.
- Il verbalise ce que la lecture a permis d’apprendre.
- Il lit des textes composites (documentaires) d’un premier niveau de complexité.</td></tr>
</table>

<table>
<tr><td rowspan="8">lire à voix haute</td><td colspan="3">repères annuels</td></tr>
<tr><td colspan="3">Dans le domaine de la lecture à voix haute, la progressivité porte sur la longueur des supports proposés, sur la variété des genres de textes et sur les modalités de lecture à voix haute (individuellement ou à plusieurs). Il s’agit de développer la vitesse et la fluidité dans des séances spécifiques mais aussi l’expressivité de la lecture</td></tr>
<tr><td>CP</td><td>CE1</td><td>CE2</td></tr>
<tr><td>La lecture à voix haute est une activité essentielle pour faire progresser les élèves qui maîtrisent le décodage, mais qui restent lents en lecture de textes.
À partir des périodes 3 ou 4 au plus tard, ces élèves doivent lire à plusieurs reprises (5 fois par exemple) des textes de plus en plus longs, jusqu'à parvenir à une fluence d'au moins 50 mots par minute en fin d'année.
En moyenne, leur parcours en fluence nécessitera une quarantaine de textes, en partant de petits textes simples et courts (30 mots) et en terminant par des textes de 80 mots environ.</td><td>Les élèves lisent des textes plus longs et plus diversifiés.
L’automatisation du décodage conduit les élèves à lire à une vitesse d’environ 70 mots par minute.
Les pratiques de lecture à voix haute sont nombreuses et fréquentes sur une variété de genres de textes (individuellement ou à plusieurs) et à partager avec d’autres.</td><td>La lecture orale fait l’objet d’un entraînement régulier et d’une compréhension plus fine.
Tout au long de l’année, les élèves lisent des textes diversifiés de plus en plus longs et des textes composites avec fluidité et expressivité, à une vitesse d’environ 90 mots par minute.
En période 5, les élèves lisent à voix haute avec fluidité, exactitude, avec l'expression appropriée et après préparation, un texte d'une demi-page (entre 1400 et 1500 signes environ) d'un niveau syntaxique et lexical adapté à leur âge.
La diversité des textes, des modalités de lecture, des genres, des situations de partage caractérise les moments de lecture à voix haute en fin de cycle.</td></tr>
<tr><td colspan="3">attendus de fins d’année et exemples de réussites</td></tr>
<tr><td colspan="2">CE1</td><td>CE2</td></tr>
<tr><td colspan="2"><u>L’élève sait :</u>
- lire, après préparation, un texte adapté à son niveau de lecture avec fluidité.
- identifier les marques de ponctuation et les prendre en compte (les différents points et les virgules)
- montrer sa compréhension par une lecture expressive (différences d’intonation entre récit et discours)
<u>Exemples de réussite :</u>
- Il lit un texte avec nombre de mots correctement lus par minute = 70.
- Il repère les groupes de mots qui doivent être lus ensemble (groupes de souffle respectant l’unité de sens).
- Il lit un texte simple en réalisant les pauses adéquates / en adoptant le ton approprié aux différents signes de ponctuation / en modifiant sa voix, il adapte le ton et le rythme aux caractéristiques des personnages</td><td><u>L’élève sait :</u>
- décoder et comprendre un texte.
- lire un texte avec fluidité.
- lire un texte en respectant l’ensemble des marques de ponctuation.
- montrer sa compréhension par une lecture expressive. Il restitue les différences d’intonation, adapte le rythme et le ton de sa voix à l’état mental du personnage.

<u>Exemples de réussite :</u>
- Il lit un texte avec nombre de mots correctement lus par minute = 90.
- Il lit un texte en réalisant les pauses adéquates et en adoptant le ton approprié aux différents signes de ponctuation ainsi qu’en adaptant sa voix aux différents discours.</td></tr>
</table>

LE BULLETIN OFFICIEL DE L'ÉDUCATION NATIONALE
26 avril 2018

Lecture : construire le parcours d'un lecteur autonome

Former à la fois de bons lecteurs et des lecteurs actifs ayant le goût de la lecture fait partie des missions fondamentales de l'École. Accéder au sens des textes, et au plaisir que leur lecture procure, nécessite de conduire durant toute la scolarité obligatoire un travail régulier et structuré qui permette aux élèves d'acquérir des automatismes et de maîtriser les mécanismes de la lecture pour lire de manière fluide et aisée ; de développer de solides compétences de compréhension des textes permettant d'aborder les écrits dans tous les champs disciplinaires ; de découvrir des textes et des œuvres de plus en plus longs et ambitieux. Développer le goût pour la lecture, c'est aussi en faire un acte de partage et d'échange, au sein de la classe et de l'école et au sein des familles.

1 - Comprendre en maîtrisant le code alphabétique

Le travail de lecture, à voix haute et silencieuse, se poursuit tout au long de l'école élémentaire afin que les élèves lisent avec assez d'aisance pour poursuivre leur scolarité au collège. Au CE1 et au CE2, ce travail de lecture est constamment mené en lien avec l'écriture, le vocabulaire, la grammaire, l'orthographe et la compréhension.

La lecture à voix haute est une activité centrale pour développer la fluidité et l'efficacité de la lecture, elle fait l'objet de temps réguliers dans les activités de français : à la fin de la classe de CE2, les élèves doivent être capables de lire à voix haute avec fluidité (avec exactitude et avec l'expression appropriée) après préparation, un texte d'une demi-page (soit entre 1400 et 1500 signes environ) d'un niveau syntaxique et lexical adapté à leur âge. Cette activité contribue à établir une relation entre l'identification des mots écrits et la compréhension.

Les heures d'activités pédagogiques complémentaires (APC) sont consacrées à des activités de lecture pour ménager plus de place encore à la lecture à l'école, notamment sous formes d'ateliers.

2 - Comprendre le sens explicite et les implicites des textes

Le questionnement des textes, guidé par l'enseignant, conduit peu à peu les élèves à dépasser le sens littéral, à saisir l'implicite, à s'interroger sur les intentions sous-jacentes, à formuler des hypothèses et à proposer des interprétations. Ce travail d'analyse des textes a toujours pour finalité une meilleure compréhension, une appréciation plus fine des œuvres par les élèves et donc le développement de leur intérêt et de leur plaisir à se les approprier. Des approches trop technicistes et systématiques peuvent en effet nuire au sens des œuvres littéraires et aux émotions que leur lecture suscite.

Face à une œuvre ou un texte nouveau, les élèves apprennent à mener une première lecture d'ensemble, sans s'arrêter sur les éventuelles difficultés lexicales ou syntaxiques, à relire le texte dans son intégralité ou certains passages autant que nécessaire, à rechercher des informations importantes pour la compréhension globale), à utiliser enfin le contexte et leursconnaissances sur la composition des mots pour rechercher le sens d'un mot inconnu. Le professeur conduit aussi peu à peu les élèves à mobiliser leurs lectures antérieures et leurs connaissances et références littéraires (les personnages-types, les situations récurrentes, etc.) ou encore les caractéristiques des genres littéraires abordés ; il mobilise des outils de la compréhension (inférences, métaphores, causalités, anomalies, etc.).

Dès que les élèves sont capables de lire par eux-mêmes de petits textes, le travail de compréhension est conduit sur les lectures faites.

3 - Comprendre des textes longs

Tout au long de la scolarité, à mesure que leurs compétences en lecture se développent, les élèves sont conduits à lire des textes de plus en plus longs et de plus en plus complexes sur les plans syntaxique et lexical. L'enseignant est particulièrement attentif à ces critères pour organiser une progression dans les textes et les œuvres proposés.

Chaque année, les élèves lisent intégralement un nombre significatif d'œuvres, qu'elles soient étudiées en classe ou qu'elles soient des lectures cursives en lien avec les entrées du programme ou avec des projets interdisciplinaires.

Au cycle 2, du CP au CE2, de cinq à dix œuvres sont étudiées par année scolaire.